

Le PCDR est accepté par la Région

La Wallonie a accepté le programme de Développement rural de la commune de Gerpennes.
Première étape : la salle des Guichoux.

Le gouvernement wallon a approuvé le Programme communal de développement rural (PCDR) de la commune de Gerpennes pour une durée de 10 ans.

Huit défis thématiques, opérationnalisés en 22 « objectifs opérationnels », ont été réfléchis et proposés en concertation avec la population locale :

- 1) Un patrimoine naturel préservé, valorisé, connu et reconnu de tous.
- 2) Un foncier et un aménagement du territoire maîtrisé, faisant l'objet d'une gestion durable pour une ruralité et un cadre de vie préservés.
- 3) Un territoire solidaire au sein duquel la dimension intergénérationnelle est mise en



Rénover la salle des Guichoux est la priorité de la majorité et des membres de la commission du développement rural.

exergue, rééquilibré démographiquement et proposant une offre en logement adapté aux besoins de sa population.

4) Un territoire offrant des structures, des infrastructures et des services performants et innovants permettant l'épanouissement et le bien-être de tous.

5) Une cohésion sociale forte et une identité villageoise redéfinie.

6) Un territoire accessible, in-

terconnecté et sécurisé faisant la part belle à la mobilité alternative.

7) Un patrimoine matériel et immatériel accessible à tous et constituant un moteur de développement local.

8) Une économie redynamisée, équilibrée, adaptée aux spécificités du territoire.

La commune et ses habitants ont aussi sélectionné les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre au cours des 10 prochains

années, dont les suivants à plus brève échéance :

1. L'aménagement des liaisons piétonnes dans le haut du centre historique de Gerpennes et la mise en valeur du vieux cimetière.

2. La création de logements tremplins sur la place de la Scierie à Gerpennes.

3. La création d'un RAVeL entre Acoz et Mettet.

4. La création d'un commerce ambulant avec promotion des produits du terroir.

5. La création d'une crèche et d'un service halte-garderie place de la Scierie à Gerpennes.

6. La construction d'une Maison de l'Entité, grande salle polyvalente à construire près du parc Saint-Adrien.

7. L'aménagement de la salle des Guichoux à Joncret en maison de village.

C'est ce dernier projet qui a été considéré par les Gerpinois comme étant la priorité à concrétiser le plus rapidement. Bien entendu, cette acceptation du PCDR engendrera l'apport de subventions régionales pour les sept dossiers évoqués. ■